



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2020

Délibération n° 08

Date de convocation
04.12.2020

Date d'affichage
08.12.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 34

Objet : Intention de candidature pour le titre « Ville amie des Enfants » en partenariat avec l'UNICEF

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à huis clos, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme J. BREDAS par M. C. DELPUECH – M. J. SAMINGO par Mme M. GOTIN – M. F. BOURDEAU par Mme LM. LODE-DEMAS – M. G. ALAPETITE par M. Guy GEOFFROY – M. Y. LERAY par M. E. ALAMAMY – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX.

Absente excusée

Mme H. KIRCALI

Monsieur Cyril DELPUECH a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la signature de la Charte « Ville Amie des enfants » le 18 novembre 2006,

VU la délibération n° 11 du 23 mars 2015 de renouvellement du titre de « Ville amie des enfants »,

VU le processus de candidature établi dans un calendrier spécifique pour demander le renouvellement du titre « Ville Amie des Enfants » 2020/2026,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, social et citoyen,

CONSIDERANT l'intention de candidater pour renouveler le partenariat avec l'UNICEF France,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de demander le renouvellement du label « Ville Amie des Enfants » à l'UNICEF France pour la durée du mandat,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 14 décembre 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 34

Contre : -

Abstentions : -